Le 14 octobre 2015

CONVOCATION:

Réunion ordinaire du Comité de révision de la planification, le mercredi 21

octobre 2015 à 19h00 au centre communautaire d'Inkerman.

ORDRE DU JOUR:

- A. Adoption de l'ordre du jour
- B. Téléphones cellulaires
- C. Conflits d'intérêts
- Adoption des projets de procès-verbaux de la réunion ordinaire du CRP du 16 septembre et de la réunion supplémentaire du 23 septembre 2015
- E. Demandes à traiter :
 - 1. Annexe 2 Demande de dérogation Centre culturel de Caraquet, Caraquet
 - 2. Annexe 5 Demande d'approbation de lotissement Noël Sonier et Municipalité régionale de Tracadie, Tracadie
 - 3. Annexe 7 Demande de dérogation Cécile Poirier, Maisonnette
 - 4. Annexe 9 Demande d'approbation de dérogation et de lotissement et Evance DesRoches, Tracadie
 - 5. Annexe 10 Demande d'approbation de dérogation et de lotissement de Valmond Cormier, Caraquet
 - Annexe 11 Demande d'approbation de dérogation et de lotissement Robert Blanchard, Notre-Dame-des-Érables
 - 7. Annexe 12 Demande de permis provisoire Université de Moncton, Shippagan
 - 8. Annexe 13 Demande de dérogation La coopérative Régional de la Baie, Tracadie
- F. Compte-rendu des demandes de dérogation étudiées à l'interne :
 - 1. Annexe 1 Demande de dérogation Michel Godin, Bertrand
 - 2. Annexe 3 Demande de dérogation Onil Vienneau, Caraquet
 - 3. Annexe 4 Demande de dérogation Yvon Godin, Bertrand
 - 4. Annexe 6 Demande de dérogation Lucien Mercier, Lamèque
 - 5. Annexe 8 Demande de dérogation Marie-Claire Nardini, Shippagan
- G. Avis du CRP modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage / ville de Caraquet (règlementer les futures bretelles d'accès à la voie de contournement-route 11)
- H. Avis du CRP modification de l'arrêté de zonage / ville de Caraquet (Code de l'arbre)
- I. Avis du CRP modification du plan municipal et de l'arrêté de zonage / ville de Shippagan (changer une zone d'habitation uni et bifamiliale en zone institutionnelle d'enseignement post-secondaire et de recherche)

J. Autres

Benjamin Kocyla, Urb. OUQ. micu.

Directeur de la planification

BK/lr

NOTE: Veuillez nous aviser dès que possible si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion.